

## Deux-Sèvres : un village va réparer l'oubli d'un soldat sur son monument aux morts



Émilien Provost sera le 63e inscrit sur la stèle à la mémoire des combattants de la commune de Périgné.

© Photo Cor. NR, Lysiane Chupin

Par RÉDACTION

la Nouvelle  
République.fr

Publié le 16/12/2022 à 11:45, mis à jour le 16/12/2022 à 16:52

**Originaire de Périgné, Émilien Provost avait été tué dans les combats de 1940, mais son nom n'avait pas été inscrit sur le monument aux morts de son village. Un oubli qui sera bientôt réparé.**

Le conseil municipal du village de Périgné, près de Melle, dans les Deux-Sèvres, s'est penché début décembre sur une délibération inhabituelle.

Courant novembre, en effet, la mairie avait reçu une demande pour l'inscription, sur le monument aux morts, du nom d'Émilien Provost. Né en 1904 à Périgné, mobilisé en 1940 dans un régiment d'artillerie, **il avait été tué dans les combats, le 15 juin à Dompierre-aux-Bois, dans la Meuse**. Mort pour la France, il a été inhumé au cimetière de Périgné. Mais son nom n'avait pas été inscrit sur le monument.

Une loi de 2012 rend obligatoire l'inscription sur le monument aux morts « *de sa commune de naissance ou de dernière domiciliation, ou sur une stèle placée dans l'environnement immédiat de ce monument* », de toute personne dont l'acte de décès porte la mention « Mort pour la France ».

Dans le cas d'Émilien Provost, les recherches de l'ONACVG n'ont rien donné sur le monument aux morts de son dernier lieu de résidence supposé.

### À la demande d'un ami

En outre, la loi précise que la « *demande d'inscription doit être adressée au maire de la commune choisie par la famille* », ou du moins par une personne identifiée par la législation comme « *ayant une légitimité à agir* ». Ici, la demande provenait cependant d'un ami du défunt.

Renseignement pris, il appartiendrait au maire et son conseil municipal de décider s'il accède à la demande, a-t-il été indiqué à Périgné.

### À l'unanimité

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité, a décidé d'inscrire le nom d'Émilien Provost sur le monument aux morts et de prendre en charge les frais inhérents à l'opération.

Bruno Scattolin, conseiller municipal en charge de ce dossier, s'est déjà assuré que le contexte permettait cette inscription. Des devis sont en cours et des travaux sont prévus sur le monument aux morts dès 2023.

Émilien Provost deviendra le 63<sup>e</sup> soldat identifié et inscrit sur la stèle à la mémoire des combattants de la commune de Périgné. Il rejoindra les 48 soldats morts et six disparus pour la France lors de la Première Guerre mondiale, les six morts entre 1939 et 1945 et les deux soldats morts entre 1954 et 1962.



Le monument aux morts de Périgné.

© Photo cor. NR, Lysiane Chupin

